

Projet de règlement grand-ducal

fixant les modalités d'exécution relatives aux aides individuelles au logement

Avis complémentaire du Conseil d'État

(21 juillet 2023)

Par dépêche du 14 juillet 2023, le Premier ministre, ministre d'État, a soumis à l'avis du Conseil d'État une série d'amendements au projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

Le texte des amendements était accompagné d'observations préliminaires, d'un commentaire pour chacun des amendements ainsi que d'un texte coordonné du projet de règlement grand-ducal sous rubrique tenant compte desdits amendements.

Considérations générales

Le Conseil d'État prend acte des observations préliminaires.

Examen des amendements

Le texte des amendements n'appelle pas d'observation quant au fond de la part du Conseil d'État.

Observations d'ordre légistique

Observation générale

Il est recommandé de remplacer les termes « des membres de la communauté domestique » par les termes « de chaque membre de la communauté domestique ».

Ainsi délibéré en séance plénière et adopté à l'unanimité des 15 votants, le 21 juillet 2023.

Le Secrétaire général,

s. Marc Besch

Le Président,

s. Christophe Schiltz